



Prix de la recherche participative 2025

Note d'information du 18/11/2024



Le dispositif

La Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 prévoit de « reconnaître, valoriser et encourager l'engagement des acteurs de la recherche dans les liens entre science et société » et il est précisé dans son annexe qu'INRAE, en lien avec le Ministère en charge de la recherche, décernera chaque année un prix pour récompenser des travaux de recherche menés selon une démarche participative.

En 2022, INRAE a étendu ce dispositif à l'ensemble de l'ESR français. Pour préparer ce changement d'échelle, INRAE s'est entouré d'un comité de pilotage composé de représentants du **CNRS**, de l'**INSERM**, du **CEA**, d'**INRIA** et de **France Universités**.



Ce groupe a retenu la définition des sciences et recherches participatives qui figure dans la **charte signée au Ministère chargé de la recherche** en mars 2017¹ : « formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, avec des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée ».

Le prix s'adresse à **l'ensemble de la communauté scientifique française**. Pour tenir compte de la diversité de ces démarches, il existe **deux catégories de prix** :

- Pour les projets de « **Recueil citoyen** » (parfois nommés « crowdsourcing », c'est-à-dire « approvisionnement par la foule ») qui sont ceux pour lesquels la collecte et/ou l'interprétation de données sont réalisées par de nombreux amateurs, parfois grâce aux possibilités d'action distribuée des plateformes numériques. Dans de tels projets, la conception des objectifs et des protocoles de recherche peut être plus ou moins co-conduite.
- Pour les projets « **Co-construction** » qui mobilisent des approches de coproduction de connaissances qui relèvent, par exemple, de la recherche action participative ou de la recherche en interaction avec des groupes concernés.

¹ <https://www.science-ensemble.org/pdf/charte-francaise-des-sciences-et-recherches-participatives.pdf>



La sélection

Les candidatures devront concerner des **projets**, notion prise au sens large, c'est-à-dire un ensemble d'activités repérables, une entité avec une certaine maturité ayant une « histoire à raconter ». Il peut donc s'agir d'un enchaînement de projets au sens administratif du terme. Sont éligibles les projets **en cours ou terminés depuis moins de 5 ans**.

Les critères d'évaluation porteront notamment sur la **qualité du processus de participation, la qualité des résultats obtenus et la qualité des impacts**. Ils seront bien sûr adaptés selon la catégorie du Prix (Recueil citoyen ou Co-construction).

Les candidatures seront évaluées par un **jury** composé **de membres issus des secteurs académiques et non académiques** et respectant également une **parité de genre** :

Membres académiques

Martine Bungener, ex-CNRS
Damien Charabidze, Université de Lille
Anne Dozières, MNHN
Emeline Dufrennoy, Université de Strasbourg
Marie Jauffret-Roustide, INSERM, Co-Présidente
Alain Kaufmann, Université de Lausanne
Gilles Tredan, CNRS

Membres issus de la société civile

Remplaçant.e de Pascale Krzywkowski, Fondation de France
Remplaçant.e de Marie Lanta, Fondation Vaincre Alzheimer
François Millet, Le Dôme - Centre de sciences de Caen Normandie, Co-Président
Juliette Peres, Fab'Lim
Yves Pillant, Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap
Frédérique Resche-Rigon, France Nature Environnement
Ludovic Serin, Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement



Les candidatures

Les **formulaire de candidature** sont disponibles **sur la plate-forme** <https://prix-recherche-participative.fr/>. C'est également sur celle-ci que devront être déposés les dossiers.

Chaque dossier devra être accompagné d'un **courrier de soutien d'une structure de la société civile et d'un organisme de recherche** porteurs du projet.

Les impacts liés aux projets étant valorisés dans l'étude des candidatures par le jury, les anciens candidats non sélectionnés sont **invités à renvoyer leur candidature** en insistant sur ces derniers.

Le calendrier de l'édition 2025 des prix de la recherche participative est le suivant :

- Lancement de l'appel à candidatures : 15/11/2024
- Date limite de dépôt des dossiers : 15/01/2025
- Cérémonie de remise des prix : 06/2025

Contacts : Jean-Baptiste Merilhou, Délégué *science avec et pour la société* d'INRAE, dsaps@inrae.fr
Delphine Meziere, Responsable de l'équipe *sciences et recherches participatives*, DipSO-SenS INRAE, delphine.meziere@inrae.fr